

Aspiration

FCBA et l'OPPBTP s'unissent face aux poussières de bois

L'institut technologique Forêt cellulose bois construction ameublement (FCBA) et l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) ont signé le 26 juin un accord de partenariat. Cette collaboration se concrétise par la réalisation d'une étude intitulée Propobois, visant à aider les entreprises à réduire l'exposition des salariés aux poussières de bois dans le secteur du bois-construction et de l'ameublement.

La collaboration entre l'OPPBTP et FCBA a été initiée dans le cadre de la convention "Poussières de bois" (2012/2015) signée avec le ministère du Travail, I'INRS, la CNAMTS et les organisations professionnelles des secteurs bois et ameublement. Celle-ci portait sur la prévention du risque cancérogène lié à l'exposition aux poussières de bois dans les entreprises de ces secteurs. Les deux organismes souhaitent désormais prolonger ce partenariat. L'objectif est aujourd'hui de réaliser une étude afin de définir une démarche de diagnostic, facilement applicable par les entreprises, pour la détermination des "Groupes d'exposition homogène" (GEH).

Dénommée Propobois, cette étude, financée notamment par le Codifab, se fixe comme objectifs à la fois de définir des GEH selon les activités des entreprises (à l'aide d'appareils de mesures à lecture optique et de mesures gravimétriques du niveau d'empoussièrement), de capitaliser sur les données recueillies pour affiner la matrice décisionnelle facilitant la constitution de ces GEH, de confirmer la fiabilité de l'appareil à lecture optique et d'étudier la faisabilité d'un

système de surveillance et d'alerte de dysfonctionnement, et enfin d'élaborer et mettre à la disposition des entreprises un quide méthodologique d'auto-évaluation des risques leur permettant de renforcer leurs démarches de progrès et de réduction du risque d'exposition.

Les résultats de l'étude donneront notamment lieu à la rédaction d'un quide destiné à aider les entreprises à définir leurs propres GEH ainsi qu'à la création d'une base de données de solutions pratiques pour atteindre l'objectif de réduction de l'empoussièrement dans les ateliers. "FCBA œuvre depuis plús de vingt ans pour la réduction de l'exposition des salariés de la filière bois aux poussières de bois. Cette nouvelle collaboration est une étape importante du travail mené sur cette question. Le projet Propobois fait suite à d'importants travaux d'études menés ces dernières années à la demande des professions de la filière bois. Il nous permet d'aller plus loin en associant nos compétences et multipliant les cas d'étude et de mieux apprécier les difficultés d'adaptation des entreprises aux évolutions réglementaires", commente Gérard Deroubaix, directeur du pôle Environnement, Economie et Bioressources à FCBA. "Nous nous félicitons donc de cette synergie entre nos organisations, qui pourrait demain s'étendre à d'autres questions de prévention dans le domaine du bois-construction."

Le chiffre

C'est le nombre d'entreprises volontaires au sein desquels se déroulera l'étude Propobois, durant 18 mois.

